

EDITORIAL



120 jours de mandat.

Bérataises, Bératais,

Je vous demande à nouveau votre confiance pour les prochaines élections municipales. Je ne reviendrai pas sur les causes qui nous amènent à revoter car vous savez que nous regrettons cette décision de justice pour laquelle rien ne nous a été reproché. Je déplore simplement que l'action isolée d'un habitant ait servi de prétexte à la liste adverse pour annuler des élections dont le résultat était pourtant clair.

Le conseil municipal que j'ai eu le plaisir de conduire pendant 120 jours s'est mis au travail dès sa prise de fonction. Nous avons réalisé pendant cette courte période plusieurs projets grâce à une implication de tous les élus.

Je vous invite à découvrir dans ce journal les principales actions engagées. Vous verrez que nous n'avons pas à rougir de ce 1^{er} bilan. 120 jours c'est bien peu et pourtant nous avons réussi à faire aboutir plusieurs de nos promesses : le marché dominical, la rénovation du Monument aux Morts, le déplacement des limites de zone d'agglomération ou le lancement des études de construction d'une nouvelle crèche et d'une nouvelle école. D'autres chantiers sont en cours et devront être repris dès que possible. Notre commune est en mouvement et a besoin d'une équipe dynamique pour mettre en place les projets nécessaires à son développement.

Avec vous, je souhaite continuer à faire avancer notre village pour que chacun y trouve un cadre de vie agréable.

Bonne lecture à tous,

Sincèrement,

Paul-Marie Blanc

LE MARCHÉ à BÉRAT... c'est parti !



Le marché de Bérat connaît un réel succès depuis sa création

Quel plus beau symbole de convivialité, de rencontres, d'échanges qu'un marché de village ! La création du marché dominical à Bérat a permis de répondre à ce besoin exprimé depuis longtemps par une majorité de Bératais.

Depuis sa création, tout le monde a pu constater qu'il y règne une ambiance chaleureuse, alimentée par des commerces de qualité, suffisamment diversifiés pour attirer aussi bien la clientèle de Bérat que celle des alentours, et que chacun y prend de plus en plus ses habitudes. Cet essor de la clientèle dominicale bénéficie également aux commerces sédentaires.

Pour amplifier cette dynamique, nous proposons d'organiser des animations spécifiques telles que des marchés nocturnes, un marché de Noël, des concerts, ... Et rien n'empêche les nombreux chalands, une fois leur cabas rempli, de faire une petite halte à la terrasse des bistrotts du village. (RE & NH)

VOIRIE : AMÉNAGER ET SÉCURISER



Création de zones à vitesse limitée aux entrées du village

Dans notre programme nous avons donné la priorité à la « sécurisation des routes départementales qui traversent Bérat. »

Vous imaginez facilement que le réaménagement de la voirie est un gros chantier qui, malgré l'urgence ressentie, ne pourra être envisagé que par tranches. Une demande d'étude auprès du Conseil Général a été votée au dernier conseil municipal pour aménager la route de

Toulouse du chemin de la Carrère au chemin de la Grangette. Elle marque le point de départ des travaux qui seront engagés sur toute la traversée de Bérat.

En attendant, pour réduire les risques d'accident liés aux excès de vitesse des véhicules, nous avons déplacé les limites d'agglomération en accord avec le Conseil Général. Le déplacement des panneaux à l'entrée du village permet d'avoir aujourd'hui une zone de limitation à 70km/h avant la zone habituelle de limitation à 50 km/h.

C'est un début, mais nous avons déjà recueilli plusieurs témoignages de Bératais résidant sur le bord de ces routes quant aux effets positifs de cette limitation de vitesse : moins de bruit, plus de sécurité pour sortir des propriétés, moins de déplacement d'air lors du dépassement des vélos.

Il reste maintenant à chacun d'entre nous de participer à cet effort de sécurisation en respectant ces nouvelles dispositions. (MD)

*Une
rénovation
qui
s'imposait !*



L'opportunité de la rénovation rapide du Monument aux Morts nous a été offerte grâce aux chantiers d'insertion de la Communauté de Communes, laquelle a délégué une dizaine de personnes pendant trois semaines en prenant à sa charge la main d'œuvre. Quelques Bératais ont également apporté leur contribution à cette restauration. Nous remercions toutes ces personnes de nous avoir aidés à redonner une certaine allure à cet édifice qui en avait bien besoin. (C.C)

MAIRIE OUVERTE le Mercredi après-midi

Pour répondre à une nouvelle demande de la population Bérataise, la mairie ouvrira ses portes tous les mercredis jusqu'à 18 h à partir du mois de septembre.

De plus, une boîte aux lettres et un panneau d'affichage ont été installés à l'extérieur à l'arrière de la mairie. Cette boîte permet maintenant aux habitants de pouvoir y déposer leur courrier à toute heure. Le nouveau panneau d'affichage présente des publications légales ainsi que des reportages photos des animations récentes. (MEP)

LES IMPÔTS *pas d'augmentation !*

La facilité consiste souvent à augmenter les impôts pour financer de nouveaux projets. Nous avons commencé par chercher à réduire certaines dépenses et nous y sommes parvenus. Des économies importantes ont été ainsi réalisées sur des contrats de maintenance en cours, ce qui nous a permis d'augmenter largement les budgets accordés aux écoles. C'est un exemple concret mais d'autres économies sont encore possibles.

Nous avons aussi intensifié notre partenariat avec la Communauté de Communes dont Paul Marie Blanc a été élu vice président à l'unanimité. La rénovation du Monument aux Morts et l'installation de nouveaux conteneurs à verre n'ont rien coûté à la commune. Il en sera de même pour la construction de la nouvelle crèche en 2009.

Lors du vote du budget, nous avons donc maintenu les mêmes taux d'imposition sans augmentation. (SR)

Baisse des indemnités

Nous avons voté la réduction des indemnités du maire et des adjoints de 25%. Le nombre d'adjoints a été maintenu à quatre. Cette décision s'inscrit dans notre volonté de faire des économies pour financer les équipements dont nous avons besoin. Promesse tenue. (BC)

FÊTE AU SKATEPARK



Des initiations sportives pour les jeunes Bératais

Il était primordial de vitaliser ce lieu, laissé, il faut bien le dire, en l'état depuis sa construction. Certes, il était occupé mais il nous semblait nécessaires de montrer aux jeunes que nous nous intéressions à leurs activités.

Cette fête du 6 juillet a permis, aux jeunes Bératais, grâce à des intervenants de qualité et à la présence du président de la FFRS de la Haute-Garonne accompagné d'une monitrice, de s'initier au Roller, tout en leur offrant un spectacle varié et de qualité (Hip-Hop, Roller acrobatique, Graff, Powerstrider)... à renouveler. (CC)

Emplois saisonniers pour les jeunes Bératais

Deux jeunes du village ont été recrutés dans l'équipe du centre de loisirs au mois de juillet. Une étudiante a été embauchée en renfort à la crèche et une autre à la bibliothèque avec l'aide du Conseil Général.

Nous continuerons à donner la possibilité aux jeunes Bératais de trouver un 1er emploi dans le cadre de ces contrats saisonniers. (FT)

BÉRAT

n'a pas été « mangé » par la
Communauté des Communes !

Il y a quelques mois, lors de la présentation de ses vœux, M. Delhom annonçait que Bérat serait bientôt « mangé » par la Communauté des Communes. A l'inverse nous avons dit qu'il fallait que notre commune devienne un acteur parmi toutes les communes du Savès pour mieux défendre les intérêts des Bératais.

En quelques semaines nous avons fait la démonstration que notre commune n'a toujours pas été mangée et qu'elle a déjà bénéficié gratuitement de plusieurs équipements et services intercommunautaires. Cela n'est pas un hasard mais bien le résultat du travail accompli par une dizaine de membres de notre liste qui ont participé à diverses commissions.

Aujourd'hui des résultats concrets confirment que nous avons raison : la rénovation du Monument aux Morts en est le plus bel exemple !

Témoin de cette coopération, un chantier plus important débutera l'année prochaine avec la construction de la nouvelle crèche de Bérat capable d'accueillir 45 enfants. Il faut rappeler que seul un délégué sur six de l'ancien conseil municipal avait voté pour ce transfert de compétence « petite enfance » à la communauté des communes et que Mr Delhom lui même n'avait pas souhaité prendre part à ce vote. Notre volonté a été au contraire d'accélérer l'avancement de ce dossier pour augmenter le plus tôt possible le nombre de places en crèche.

Voici d'autres exemples qui témoignent de tous les avantages que nous a procuré ce partenariat depuis quatre mois :

- nouveaux conteneurs à verre
- 2000 € de nouvelles subventions (jamais demandées auparavant) pour des associations de Bérat
- installation (pour la 1ère fois) de barnums à Bérat par le personnel de la Communauté des Communes. Quatre manifestations ont déjà bénéficié de ces équipements : inauguration du marché, fêtes du tennis, fête du skatepark, kermesse des écoles, ...

La Communauté de Communes est une chance pour Bérat. Elle peut nous apporter beaucoup à condition d'y être représentés et que nous y travaillions dans l'intérêt collectif. Nous continuerons à participer aux travaux communautaires dans l'intérêt des Bératais. (CB)



Massif de fleur réalisé par les enfants du village

La Bibliothèque de Bérat se modernise !

L'informatisation de la Bibliothèque Municipale a fait partie de nos priorités. Le coût d'installation au moyen de la fibre optique d'un réseau informatique mairie-bibliothèque étant trop onéreux, nous avons préféré installer une connexion Internet indépendante et un ordinateur supplémentaire qui pourra rapidement être mis à la disposition du public.

Nous avons également acheté un nouveau logiciel de gestion performant (Atalante) et surtout compatible avec les bibliothèques des environs afin de favoriser certains échanges de données.

La saisie des références de plusieurs milliers de livres, qui représente un travail considérable, a débuté, avec l'aide de la stagiaire employée pour l'été et prise en charge par le Conseil Général. C'est une première étape vers la mise en place d'une médiathèque communale. (CC)

ACTIONS SOCIALES

La forte croissance de la population connue par Bérat ces dernières années a entraîné une augmentation significative des besoins en matière sociale.

C'est pourquoi, nous avons doté le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) d'un budget propre, destiné à répondre de façon plus rapide et efficace aux demandes.

D'autre part, afin de favoriser les liens intergénérationnels, nous souhaitons établir des contacts réguliers avec l'ensemble des personnes âgées. Si des associations (3ème âge, gym...), déjà actives, touchent certaines d'entre elles, de nouvelles animations permettront de créer des liens avec un plus grand nombre.

(RE & NH)

Prêts pour la rentrée scolaire

Le personnel de service et d'encadrement sera renforcé dès la rentrée 2008.

C'était une promesse inscrite dans notre dernier programme et nous l'avons tenue.

Nous avons embauché une 6ème assistante (ATSEM) à temps complet pour aider les enseignants à travailler dans de meilleures conditions.

Le personnel du centre de loisirs a également été renforcé avec l'embauche de trois nouveaux animateurs. La priorité a été portée sur l'encadrement des enfants de maternelle à la cantine.

(VV)

LA JEUNESSE

Convaincus qu'il faut voir dans la jeunesse l'avenir de notre collectivité, nous avons à coeur :

1 - De mettre en place un Conseil Municipal des jeunes qui a pour objectif de leur donner la parole.

Ce conseil, dès l'automne, abordera des thèmes tels que la solidarité, le sport, l'environnement, l'information, la culture... Il sera doté d'un budget annuel. Des informations ont d'ores et déjà été envoyées aux parents et aux enfants scolarisés à Bérat.

Ce projet nous semble essentiel pour :

- Responsabiliser les enfants par l'élaboration de leurs propres projets et les associer à ceux des adultes.

- Permettre aux élus de recenser les aspirations des jeunes

- Améliorer la communication entre les générations.

- Contribuer à leur apprentissage des institutions locales, régionales et nationales

- Développer un moyen de formation au civisme en complémentarité avec l'instruction dispensée à l'École

2 - D'avoir une démarche différente envers les jeunes

Plusieurs points nous semblent importants :

- **l'accueil, l'écoute, la négociation**
- **l'animation**
- **la formation, l'information**
- **ne pas faire « pour eux » mais « avec eux », dans une confiance réciproque.**

La fête du skate park et d'autres rencontres ont permis d'ouvrir ce type de dialogue avec les jeunes.

Une réunion avec un professionnel, intervenant dans le cadre du Conseil Régional des Jeunes et accompagnant les élus qui défendent une politique « Enfance/Jeunesse », a nourri notre réflexion.

D'autres séances de travail sont envisagées afin d'avancer et de répondre aux attentes des jeunes Bératais.

(C.B et F.L)

UN MAIRE A L'ECOUTE DU PERSONNEL

Aujourd'hui, 44 personnes travaillent pour la commune. Si nous voulons offrir un service de qualité il nous faut avoir un personnel qui soit épanoui dans son travail.

L'ensemble du personnel a été reçu individuellement pour mieux connaître les attentes et les besoins de chacun. A la suite de ces entretiens des modifications ont été apportées pour améliorer l'organisation des services.

Une convention collective a été votée pour permettre à tous de connaître ses droits en toute transparence. Des réunions de services ont été planifiées pour garantir une écoute régulière du personnel.

Des auditions ont eu lieu pour recruter un 3ème agent d'entretien aux espaces extérieurs. Faute de temps nous n'avons pas pu procéder à cette embauche et avons préféré reprendre ce dossier après les élections.

Les charges de personnel représentent une part importante de notre budget de fonctionnement. Elles correspondent à des besoins réels, en particulier au niveau de l'encadrement des enfants (crèche, cantine, écoles et centre de loisirs). Il faudra encore recruter en donnant la priorité aux services en sous-effectifs.

Il faut souligner enfin, le travail remarquable effectué par le personnel municipal durant ces 120 jours, qui a assuré la transition entre l'ancien et le nouveau conseil municipal.

(PG)

NOUVELLE ÉCOLE EN PROJET

Une des promesses de la campagne des municipales de 2008 était la construction d'une 2ème école pour recevoir convenablement tous les enfants scolarisés à Bérat.

En effet, malgré une école récente, les structures d'accueil des enfants ne cessent de se dégrader d'année en année.

La création de nouvelles classes liée à l'accroissement démographique a entraîné la réquisition de salles auparavant dédiées à des activités spécifiques (arts plastiques, théâtre...). En maternelle la sieste des moyens ne se fait plus dans d'aussi bonnes conditions. Le Centre de Loisirs (CLAE-CLSH) a déménagé à plusieurs reprises. Les prévisions d'accroissement de population prévues dans le PLU laissent présager une augmentation des besoins.

Comme promis, dans un souci de transparence et de démocratie, une commission extra-municipale de 32 personnes comprenant des élus, des enseignants, des parents, des habitants, des employés, s'est réunie deux fois en mai et juin pour évaluer les besoins futurs et étudier les différentes hypothèses. Le choix s'est porté, en priorité, sur la construction d'une nouvelle école maternelle près de la future crèche, avec une ouverture prévue pour 2010. Reste à prévoir, aussi, la réorganisation du Centre de Loisirs.

(AB & LB)

De nouveaux conteneurs pour mieux recycler le verre.



AVANT



APRES

Soucieux de la protection de l'environnement et du développement durable, nous avons remplacé les anciens Récup'verre bruyants et inesthétiques par de nouveaux conteneurs plus fonctionnels, localisés près de la salle des fêtes et des tennis. Pour mieux répondre aux besoins des Bératais, de nouveaux points de collecte seront créés.

Le coût et la maintenance de ces conteneurs sont pris en charge en totalité par la Communauté des Communes et nous avons demandé l'installation de quatre autres points de collecte du verre sur la commune.

(CD)

Construction d'une crèche en 2009

Depuis 120 jours, nous travaillons pour les tout-petits Bératais. Le bilan est simple, il manque des places à la crèche. Les listes d'attentes sont pleines. Nous avons sur Bérat une équipe dynamique d'assistantes maternelles qui amorcent des projets communs aux bénéficiaires, des familles et des enfants qu'elles accueillent.

Une collaboration étroite s'est établie avec la Communauté des Communes où 5 membres de notre liste siègent à la commission Petite Enfance qui a décidé de construire l'année prochaine une nouvelle crèche de 45 places à Bérat. Elle sera financée à 100 % par la Communauté des Communes et le Conseil Général. Un Relais d'Assistante Maternelle et une Halte Garderie sont inclus dans ce projet. Plusieurs emplois seront ainsi créés sur Bérat.

En attendant, nous avons refait la cour de la crèche actuelle et une convention a été signée pour faciliter l'accès des tout-petits aux jeux de l'école maternelle. Des petits détails qui améliorent considérablement les conditions d'accueil de nos enfants.

(SD)



Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie

REPARER UN OUBLI

Le lendemain de notre prise de fonction nous avons commémoré au Monuments aux Morts la journée du 19 mars 1962, qui marque la fin de la guerre d'Algérie. Ce fut une première à Bérat depuis 25 ans et il y avait beaucoup d'émotion parmi tous ceux qui étaient présents. Le conseil municipal a également adopté à l'unanimité après délibération, cette date comme la date officielle de la fin de ce conflit.

(PMB)

VOTEZ POUR LA LISTE

BERAT A VENIR

ENSEMBLE, AGISSONS POUR NOTRE COMMUNE

BLANC Paul-Marie
36ans - Musicien
BAQUIE André
45 ans - Conseiller agricole
BERTOLINI Carolyne
30 ans - Ingénieur Commercial
BESSET Laurent
40 ans - Professeur des Ecoles
BOULAT Claude
46 ans - Employé Air France
CAU Bernard
64 ans - Médecin
CAZELLES Claude
61 ans - Gérant d'Entreprise
DELTEIL Christophe
30 ans - Technicien Thalès
DUARTE Sandrine
34 ans - Educatrice Jeunes Enfants
DURIVAUT Martine
56 ans - Infirmière Anesthésiste
ESTRADE Roland
55 ans - Retraité des Postes
GONZALES Philippe
43 ans - Chef d'Equipe Bâtiment
HABIBI Nadine
41 ans - Aide Médico-Psychologique
LE BLANC Martine
38 ans - Secrétaire ADMR
LABROUSSE Florence
45 ans - Formatrice
PIGAL Marie-Eve
36 ans - Secrétaire de Direction
RUDELLE Sébastien
35 ans - Ingénieur en Electronique
TROCHET Françoise
38 ans - Infirmière
VIANDIER Valérie
37 ans - Conseillère de Vente

**Une dynamique intacte :
La même Equipe !**

Entre le 22 mars et le 18 juillet, nous nous sommes réunis lors de 8 conseils municipaux. De nombreuses réunions ont également eu lieu au sein des différentes commissions : Jeunesse, Ecoles, Actions Sociales, Voirie, Marché, Budget, Urbanisme... un véritable travail d'équipe s'est installé pour mettre en place nos projets et nous sommes tous déterminés à repartir sur un même rythme pour rattraper le temps perdu.

Notre motivation est intacte et la liste Bérat à Venir présente les 19 mêmes candidats qu'au mois de mars dernier. Les Bératais qui ont participé aux différentes commissions municipales peuvent témoigner de notre état d'esprit de travail, d'une dynamique nouvelle : l'information partagée, l'expression de chacun, l'écoute de la population, les débats menés ainsi que la coopération avec la Communauté de Communes et le Conseil Général.

Malgré des conditions difficiles, nous avons fait la preuve en quelques semaines de notre capacité à mener à bien nos propositions.

Le 28 septembre, nous vous demandons d'adresser un signe fort en votant pour l'équipe.

Bérat à Venir

NOTRE PROGRAMME RESTE INCHANGÉ...

Nos propositions restent les mêmes pour les années à venir :

- construire une nouvelle école
 - construire une crèche
 - répondre aux besoins des jeunes
- Nous nous félicitons de l'augmentation du nombre de jeunes dans le village inhérente à une forte augmentation du nombre de familles avec enfants, mais nous devons anticiper leurs besoins tant sur le plan sportif (terrain multisports), que sur le plan culturel (maison des jeunes) ou éducatif (Conseil Municipal des Jeunes, Médiathèque).
- aménager et sécuriser les routes de Toulouse et Gratens
 - développer l'emploi
 - garantir une qualité de vie à toutes les générations

L'urbanisation très rapide de notre village ces dernières années a entraîné une augmentation très importante de la circulation et des risques d'accidents. Un minimum a déjà été fait pour réduire la vitesse des véhicules et dès octobre la commission voirie va attaquer ce chantier qui sera réalisé en plusieurs tranches.

En matière d'assainissement collectif, une

réflexion devra aboutir à la construction d'une nouvelle station d'épuration à l'horizon 2012 ainsi qu'à engager des travaux pour développer les réseaux.

La commune de Bérat est une commune agricole et l'urbanisation future doit préserver ces zones et garantir aux exploitants l'accès aux parcelles.

Les logements sociaux qui seront construits seront inclus aux projets d'urbanisme à venir pour assurer la mixité des populations.

La création d'emploi sera aussi une de nos priorités avec le développement de la zone d'activités du Bourgail, dossier déjà avancé, ainsi que l'implantation de commerces au centre du village.

Nous resterons toujours sensibles à notre cadre de vie et à notre environnement naturel ou social. Nous poursuivrons les actions qui amènent la vie au coeur du village comme le marché dominical dont le succès est indiscutable.

Un forum des associations sera organisé chaque année pour mieux faire connaître aux Bératais les activités proposées sur la commune.

Toutes les générations doivent se sentir bien à Bérat. Des équipements seront construits pour améliorer notre qualité de vie (terrain multi-sports, maison des associations, kiosque à musique...) Avec la création de sentiers de randonnées pédestres, jeunes



et anciens pourront découvrir des lieux méconnus de la commune.

Le rôle du Centre Communal d'Action Sociale sera développé comme nous avons commencé à le faire.

- Anticiper nos besoins pour mieux gérer nos dépenses

Seule une gestion rigoureuse nous permettra de financer l'ensemble de ces propositions. Il nous faudra pour cela continuer à réduire nos dépenses partout où cela est possible et renforcer nos partenariats avec le Conseil Général et la Communauté des Communes.

Enfin, une bonne gestion n'est possible qu'avec une bonne anticipation sur nos besoins : nous travaillons déjà sur le budget 2009 pour dégager des investissements capables de répondre à ces exigences tout en maintenant une fiscalité équilibrée.

(MD)

Chères Bérataises, chers Bératais
Nous espérons vous avoir convaincus tant par les actions que nous avons déjà réalisées ou engagées que par les projets que nous vous proposons pour les 6 années à venir. (l'équipe Bérat à Venir)

Le 28 septembre votez et faites voter liste entière

BERAT A VENIR

Ensemble, agissons pour notre commune.

Notre programme, les actualités bérataises, des liens utiles, des commentaires...etc, sont consultables sur notre blog: berat2008.over-blog.com